

Le journal ...

Journal communal de JOUY-SOUS-THELLE

NOM PROVISoire

SOMMAIRE

> Excuses à nos Lecteurs:

Après l'incendie qui a détruit la maison de la Famille DUFRESNOY le dimanche 1er mars, AR IANE qui assure la mise en page de votre Journal, n'a pas été en mesure de finaliser cette édition. N'ayant pas à notre disposition les outils informatiques pour le faire, nous avons été dans l'obligation d'utiliser un outil de substitution peu adapté, pour que ce journal puisse néanmoins vous être distribué. Veuillez accepter toutes nos excuses.

Les membres de la commission "Communication - Information"



> CCVT

> brèves de chantiers

> extraits de décisions municipales.....p2

> La vie du village et ses acteurs.....p3

> Vie locale

Paroles d'assos

Les manifestations

Etat civil

Agenda

Une ... Histoire d'Eau

De l'eau ? Vous voulez de l'eau ? Un geste, un simple geste et l'eau jaillit du robinet.

Et puis, salie, souillée, usée, l'eau est évacuée.

Exploitée sans mesure ni prudence, l'eau est de plus en plus polluée et la production d'eau potable de plus en plus complexe et coûteuse.

Les eaux usées domestiques doivent subir un traitement, aussi efficace que possible, avant d'être rejetées dans le milieu naturel : l'**Assainissement**.

Assainissement Collectif (AC) ou Non Collectif (ANC)?

Ce choix est à faire en fonction de la double exigence de protection maximum de l'environnement et d'optimisation des dépenses publiques, selon les points clé suivants :

- Aptitude des sols à recevoir l'ANC
- Coûts comparés d'investissement
- Impact sur l'environnement

Pour l'ANC, la loi sur l'eau de décembre 2006 impose aux communes de contrôler toutes les installations individuelles implantées sur leur territoire avant le 31/12/2012. En ce qui nous concerne, c'est la Communauté de Communes du Vexin Thelle qui a cette compétence. Pour assurer ce contrôle (prévu en 2010 - 2011 à Jouy-sous-Thelle), elle a créé un Service Public d'Assainissement Non Collectif : le **SPANC**

SPANC

Organisme chargé d'effectuer les contrôles

- Contrôle technique de bonne conception pour une installation neuve ou réhabilitée (coût 160 €)
- Contrôle diagnostic de l'existant (coût 100 €, payable en 4 fois)

Contrôle périodique de bon fonctionnement, tous les 4 ans, (coût 80 €)

Le **SPANC** émet un avis, qui peut-être : favorable ; favorable avec réserves ou défavorable.

Les travaux de mise en conformité doivent être réalisés dans les 4 ans qui suivent un diagnostic défavorable.

Et à Jouy sous Thelle on fait quoi ?

En 2005, notre commune avait opté, avec 5 autres communes, pour un assainissement collectif. Cette solution s'est avérée très coûteuse et les subventions insuffisantes, d'où un prix de l'eau inacceptable pour la population.

Depuis, de l'eau a coulé... Le syndicat du Rû Mesnil mène des études pour un Assainissement Collectif. Des résultats de ces études dépendront notre choix du type d'Assainissement Collectif ou Non Collectif. Ce sera : une autre ... Histoire d'Eau

Plus d'informations ; des questions ?

Des documents et les délégués communaux du syndicat du Rû Mesnil sont à votre disposition, en mairie. N'hésitez pas.

Le mot du Maire

C'est l'hiver ! Depuis la fin d'année dernière, les rues et routes de JOUY SOUS THELLE ont été recouvertes de neige.

Les agents communaux ont fait le maximum pour que les routes communales soient praticables, mais sachez que vous devez en faire autant devant chez vous ! Le conseil municipal travaille sur différents projets pour 2009, notamment la rénovation de la salle des fêtes, sécurisation de la rue de la Poste et du Stade.

Le département a réduit le taux des subventions, ce qui amène la commune à s'autofinancer davantage et à engager des priorités.

Une lettre conjointe Maire / Association « Touche pas à ma Poste ! » a été adressée au Directeur de La Poste de l'Oise, avec le soutien de M. le Sénateur P. MARINI.

Je souhaite que cette année 2009 soit riche en événements, qu'elle apporte à chacun d'entre vous prospérité et santé.

Le Maire,
Hervé LEFEVRE

Communauté de Communes du Vexin Thelle (CCVT)

Le « Développement économique » est l'une des compétences déléguées par notre commune, à la CCVT.

La CCVT est propriétaire de Zones d'Activités Intercommunales. à Chaumont et à Fleury : A Chaumont sur 20 ha de terrain à bâtir dont 8 sont destinés à la construction d'équipements sportifs et 12 à au développement économique et commercial du Vexin Thelle. Sur ces 12 ha sont prévus : Une station service, un supermarché et différentes surfaces dédiées bricolage, jardinage, habillement, chaussures, etc.

Le coût pour la CCVT : 1,1 M€. Début des travaux en 2010 pour ouverture des commerces dès Noël 2010. A Fleury, sur la zone d'attractivité, aménagement d'une voirie. Il reste 12000 m² à commercialiser. Picardie en ligne <http://chaumont.picardie-en-ligne.fr>, notre CCVT propose des formations et ateliers informatiques dispensés à la maison de l'emploi de Chaumont.

Les brèves de chantier

Chapelle de la Chaire-à-Loup

Quelques travaux de sécurisation ont été récemment entrepris par la commune, afin de protéger ce patrimoine d'une restauration plus importante.

Sa date de construction n'est pas connue, mais selon l'Abbé BOUCHÉ, elle existait en 1588.

Tous les ans il s'y déroulait 2 processions solennelles, le jour de l'Annonciation le 25 mars et à la fête de la Nativité, le 8 septembre. Elle aurait été érigée près d'un couvent ou d'un ermitage qui aurait été détruit vers 1432. Un cimetière particulier jouxtait la Chapelle.



Nouvelles des lotissements

Domaine de Beauséjour : 20 lots et 16 permis déposés, 13 acceptés / Saint Michel : 3 permis déposés et acceptés.

La voirie : ça roule vers la sécurité / Pour la rue de la Poste et la rue du stade, un dossier de « permission de voirie » est déposé auprès de l'UTD pour validation de projet d'aménagement d'îlots de sécurité et de ralentisseurs.

Le gravillonnage

De nombreuses malfaçons sont constatées !!

Une action de garantie de reprise des travaux sera faite auprès de la DDE et de la société Eurovia.

Parking Salle des Fêtes

Les bornes situées en limites du trottoir, de l'espace d'accueil et de stationnement ont été restaurées et seront prochainement nettoyées.

Elles ont été ornées de chaînes, comme elles l'étaient dans le passé.

L' Eglise

Après celle des marches d'accès, ce sont les 2 tableaux du XVIIIème siècle qui ont été restaurés par l'atelier MARIVAL de GOUVIEUX (la remise de Scapulaires par la Vierge à Saint Dominique et à Sainte Catherine de Sienne, Saint Roch avec son chien). L'Eglise Saint Pierre et Saint Paul, a été classée Monument Historique en 1921.



Retour de commissions

Maison rue des Puits

Elle est temporairement occupée par la famille DUFRESNOY suite au tragique incendie qui a ravagé leur maison le 1er mars. Ultérieurement deux affectations possibles. Décision à prendre en Conseil Municipal :

La location, moyennant des travaux de remise en état, L'accueil des activités périscolaires pour la rentrée 2009, moyennant quelques travaux d'adaptation et de mise en sécurité.

CCTB : répartition de la dette

Selon l'arrêté préfectoral, la somme due, à l'état par notre commune, s'élève à 193 073 euros.

11 des 13 communes de l'ex CCTB ont déposé un recours devant le tribunal administratif, contestant l'arrêté préfectoral et la répartition de la dette. En attendant l'issue de ce recours, il nous faut rembourser, en 2009, 31 074 euros.

La somme restant due, soit 161 999 euros, sera empruntée.

Associations : demande de subventions

Le 12 février, les demandes de 5 associations ont fait l'objet d'un examen. La commission a demandé un complément d'informations à 4 d'entre elles. A suivre...

En règle générale, la subvention accordée à une association doit répondre à la fonction de l'intérêt public communal.

Maison de Beauvais

Location ou vente ? La location nécessite des travaux conséquents de remise en état (électricité, chauffage, sanitaires...), mais procure un revenu mensuel pour la commune ; la mise en vente évite les dépenses de remise en état et nous apporte un capital immédiatement disponible. Lors du conseil municipal du 27 février 2009, le choix portant sur la vente de cette maison a obtenu la majorité des suffrages.

11 novembre 2008

Maisons décorées de Noël

Célébration du 90ème Anniversaire de l'Armistice. Les Anciens Combattants avec leur Président Bernard SEVRET et le Maire, Hervé LEFEVRE, entourés des Conseillers Municipaux, des Sapeurs Pompiers et d'Administrés, ont rendu hommage aux combattants par un dépôt de gerbes, 2 décorations remises et l'inauguration d'une plaque commémorative, suivi d'un vin d'honneur dans la salle des fêtes.

Les prix du concours ont été attribués à Guy TABOUREUR (1er), à Jean-Marie LEFEVRE (2ème) et à Bernadette COCU (3ème) qui s'étaient inscrits pour participer.

Des satisfecits ont également été remis à Joaquina RIBEIRO, Jean-Pierre DE LOOR, Audrey ROZE et Gaston FEBVIN.

Aucune inscription ne sera nécessaire en 2009.

Nos anciens

Le samedi 8 novembre 2008 a eu lieu le repas de nos anciens organisé par les membres du CCAS. Ils se sont réunis autour d'un repas de gourmets confectionné par Mr Follastre, traiteur, ont pu assister au spectacle varié des «Rominger Sisters», danser au son de l'orchestre de Joël Leclerc et passer un agréable après-midi. Notons la présence cordiale de M. Bruno OGUEZ.

Le samedi 13 décembre 2008, c'est par une matinée glaciale que les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël de nos anciens au nombre de 70.

Jouy fait son cinéma

Prochains films les

- vendredi 20 mars 2009 - Volt (dessin animé)
- vendredi 17 avril 2009
- vendredi 15 mai

Les séances se déroulent à la salle des fêtes, un vendredi par mois.

Le repas de Noël de la cantine

Le jeudi 18 décembre 2008, près de 80 enfants ont participé au repas de Noël organisé par la commission cantine. Le repas a eu lieu dans la salle des fêtes. Nos petites têtes blondes ravies se sont restaurées et ont reçu des friandises. Les agents de cantine étaient aidés pour l'occasion de parents d'élèves et d'élus.

La fête des voisins

Depuis plusieurs années, la fête des voisins sévit dans de nombreux villages et villes de France. Pourquoi pas nous ? Afin de faciliter l'organisation de cette fête qui aura lieu le mardi 26 mai, la mairie se tient à votre disposition pour centraliser les informations ...

<http://www.immeublesenfetes.com>

Il ne vous reste qu'à organiser !

Spectacle de Noël

Le 21 décembre parents et enfants ont envahi la salle des fêtes pour assister au spectacle de Noël qui leur était proposé par la commission des fêtes. Tous les enfants âgés de 1 jour à 12 ans ont reçu un cadeau des mains du Père Noël, venu pour eux de sa Laponie lointaine et glaciale.

Ils sont repartis ravis des tours de magie qui leur ont été proposés par un duo venu de Bruxelles et auxquels certains ont participé. 100 photographies de vos enfants ont été exposées en Mairie. Sur demande, elles seront remises gracieusement aux parents. S'adresser à Laurence.

Vœux du Maire: Le 9 janvier, Hervé LEFEVRE et Gérard LEMAITRE Président de la CCVT, ont prononcé quelques mots et présentés leurs meilleurs souhaits à tous pour 2009. Les participants venus nombreux ont été invités à déguster les galettes des Rois confectionnées par leur Boulanger "Aux Saveurs Oubliées", autour de quelques coupes.

Le 8 novembre 2008, le foyer rural organisait une soirée littéraire fort dépayssante et nous a permis de découvrir un écrivain local: M. Gilles TOULET. Entouré d'amis écrivains, musiciens et conteurs au talent indéniable, il nous a fait découvrir quelques bribes de son livre Barthélemy aux éditions Abel Bécanes.

Au revoir ASSE, Bonjour « Les P'tits Fripons »

L'association des parents et des enfants de Jouy-sous-thelle a changé de nom. Aujourd'hui, nous vous présentons l'équipe de fripons.

Mardi Gras

A l'occasion du légendaire « Mardi Gras », « Les P'tits Fripons » ont défilé dans quelques rues du village afin d'afficher leurs beaux déguisements. Ce défilé a été suivi d'une dégustation de crêpes à volonté, de quoi s'en mettre plein la panse !

Prochaines étapes, le marché aux fleurs au mois de mai, suivi de la grande kermesse à l'Ecole Municipale.



MAIRIE

Jouy-sous-Thelle

Tel : 03 44 47 52 22

Fax : 03 44 47 52 24



AGENDA

20 mars: Ciné Rural, **2 avril:** Concert Gospel, **5 avril:** Loto Foyer Rural, **17 avril:** Ciné Rural, **15 mai:** Ciné Rural, **17 mai:** Loto Comité des Fêtes, **26 mai:** Fête des voisins, **7 juin:** Kermesse des Ecoles, **12 juin:** Inauguration des marches et tableaux Eglise, **14 juin:** Brocante, **21 juin:** Fête musique **4, 5, 6 juillet:** Fête locale et foraine.

ETAT CIVIL

Décès DESPREZ Mauricette le 4 novembre 2008

Naissances 2009

SALVAN Anaïs le 14 février, FRICOU Amandine le 24 février, EVERAERT Elise le 13 mars

En début d'année, une stèle en hommage aux pompiers disparus a été érigée rue Marinnet et sera inaugurée lors de la cérémonie du 8 mai 2009.



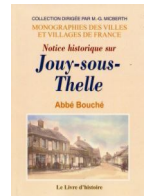
Messes en l'Eglise
Saint Pierre & Saint Paul
Dimanche 12 avril Pâques 10h30
Samedi 9 mai 18h30

Un peu de littérature

NOSTALGIE

Notre village en 1900 sur le site

www.notrefamille.com
(onglet Villes & Villages)
où vous trouverez 21 cartes postales de cette époque, disponibles à la vente.



Notice Historique de JOUY SOUS THELLE

Vous pouvez commander, sur internet, la réédition du livre de l'Abbé BOUCHÉ rédigé en 1890 : site <http://boutique.geneanet.org/> catalog (onglet ouvrages régionaux).



Le bric-à-brac

Centre Aquatique de TRIE CHATEAU

Vous pourrez vous procurer en Mairie, lors des permanences, les horaires et tarifs d'accès au Centre Aquatique récemment ouvert à tous.

Contacts AQUA VEXIN -
03.44.22.06.44 - www.aquavexin.fr



Fioul en commandes groupées

Un accord passé entre le CCAS et la société DMS a déjà permis la livraison de 28.000 litres de fioul à 28 clients de la commune, à des conditions tarifaires intéressantes.

Prochaine livraison prévue le 25 mars. Les commandes sont à déposer en Mairie avant le 18 mars.

HORAIRES D'OUVERTURE

DE LA MAIRIE

- Mardi : 17H00 à 19H00
- Vendredi : 16H30 à 19H00
- Samedi : 10H00 à 12h00

NUMEROS UTILES

- Pompiers 18
- SAMU 15
- HOPITAL de Chaumont
03 44 49 54 54
- Centre social de Chaumont.
03 44 49 01 80
- Ecole
09 79 63 57 50
- Gendarmerie : 17 ou
03 44 47 59 17
- SPA de Beauvais
03 44 48 02 50
- Centre antipoison
01 40 05 48 48
- Dr Taliercio Nguyen et
Dr Nguyen - médecins
03 44 47 77 82

Du théâtre, de la danse et du chant... au Théâtre du Beauvaisis

La CCVT, en partenariat avec le théâtre du Beauvaisis, propose une série de spectacles **au prix réduit de 5 euros.**

Les 2 prochains spectacles : Le samedi 5 avril, au théâtre du Beauvaisis : The London Quartet "Cantabile"

Le samedi 18 avril à Trie-Château : "Grand Guignol"

Renseignements et réservation au 03 44 49 15 15